

# LA GAZETTE DU CASQUE À CRINIÈRE

Janvier – Février – Mars 2021

## LE MOT DU PRESIDENT



Chers amis, chères amies,

Le premier numéro de l'année de notre Gazette va vous relater les activités du régiment de cavalerie pendant ces trois derniers mois dans un contexte toujours très contraignant en raison de la crise sanitaire.

Notre association n'a bien évidemment pas pu mener d'action collective, c'est pourquoi nous attendons de pouvoir nous rencontrer lors d'une prochaine assemblée générale pour redistribuer les postes au sein du conseil d'administration. A ce propos nous espérons pouvoir tenir cette réunion dans le courant du mois d'octobre, peut-être à Chambord ou ailleurs si certains ont des idées faites-

les nous parvenir !

Au début du mois de février, j'ai présenté le Casque à Crinière aux stagiaires du 124<sup>ème</sup> stage de formation au sein du centre d'instruction.

Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous organiserons notre barbecue à Saint Germain le samedi 4 septembre, alors à vos agendas pour réserver cette date et nous retrouver nombreux !! Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en m'envoyant un e-mail ou un petit mot pour me dire que vous serez présent. Les modalités de détails vous seront données dans le prochain numéro de La Gazette.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture, portez-vous bien et vaccinez-vous pour pouvoir retrouver vos proches, votre liberté d'aller et venir en toute sécurité et quiétude.

Eric LIEBY, président du Casque à Crinière

## ÇA S'EST PASSÉ AU REGIMENT DE CAVALERIE

### Activité du régiment de cavalerie :

En raison de la pandémie et du ralentissement de l'activité diplomatique et politique, l'activité du régiment de cavalerie en matière d'honneur et de sécurité s'est réduite. Elle se résume essentiellement aux patrouilles de sécurité publique tant à Paris qu'en province. Cette activité continue de se développer et il est désormais courant de croiser une patrouille sur les sites les plus emblématiques de la capitale ; voies sur berges, jardin des Tuileries, Champs de Mars... On annonce de plus la création de postes permanents en province sur la côte atlantique et dans le nord. Cette orientation confirmée qui a débuté depuis de nombreuses années maintenant, oblige le régiment à revoir ses méthodes de travail, travail des chevaux en premier mais aussi organisation de ses unités (notamment avec la création du 4<sup>ème</sup> escadron), ainsi que sa doctrine.



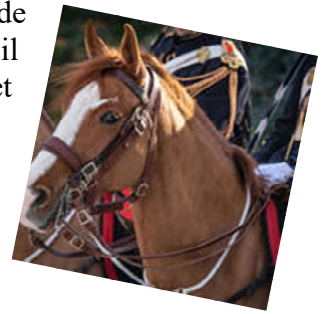


Notons dans l'actualité lointaine (en distance) du régiment de cavalerie, le déménagement du peloton de surveillance et d'intervention à cheval de Népoui en Nouvelle-Calédonie, où il était basé depuis sa création en 1986. Il rejoint le domaine de DEVA situé dans la province Sud, commune de Bourail. Ce domaine d'une superficie de 7 185 hectares, dont 1700 hectares de forêt sèche et 937 hectares (vallée TABOU) inscrits au patrimoine des monuments historiques de la province Sud, est un vaste espace naturel protégé qui offre des activités de VTT, de randonnée (pédestres et équestres avec 158 kilomètres de parcours balisés) de parapente entre autres. Il possède également un observatoire ornithologique fort de 38 espèces d'oiseaux. L'activité du PSIC sera donc, à n'en pas douter, réorientée vers la surveillance des promeneurs et la protection de cet environnement préservé.

Cette fin d'activité à Népoui a été officialisée par la dernière descente des couleurs le 15 janvier 2021. Notons que Freda et Heroes, les fidèles chiens du peloton, ont également rejoint DEVA.

Malgré cette activité réduite, les honneurs restent une mission du cœur de métier du régiment, et c'est pourquoi il continue de s'entraîner pour faire des escortes. C'est ainsi que le 4 février a eu lieu un exercice dans le bois de Vincennes regroupant l'ensemble du régiment, fanfare, étendard, avant-garde, arrière-garde et flanc-garde assurées par l'escadron motocycliste.

Enfin réduction d'activité ne signifie pas interruption totale. L'activité diplomatique de l'Etat se poursuit et le régiment de cavalerie y est partie prenante. Le 15 février 2021 il était notamment au Sénat où monsieur Gérard LARCHER, président du Sénat et président d'honneur du Casque à Crinière, recevait monsieur Ismaël Omar GUELLEH, président de la République de Djibouti, en visite officielle en France. Le Casque à Crinière a pu récupérer quelques photos (® garde républicaine – Fabrice Bourdeau) de cette réception.



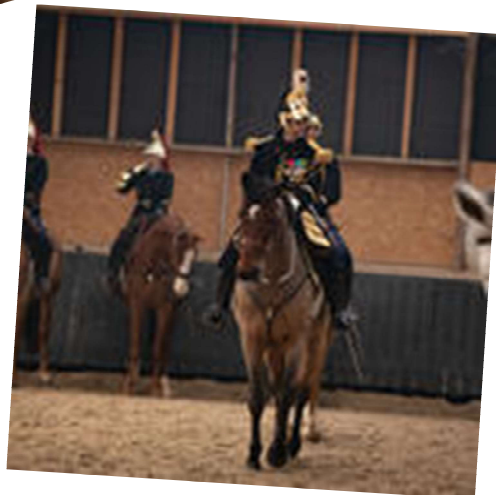
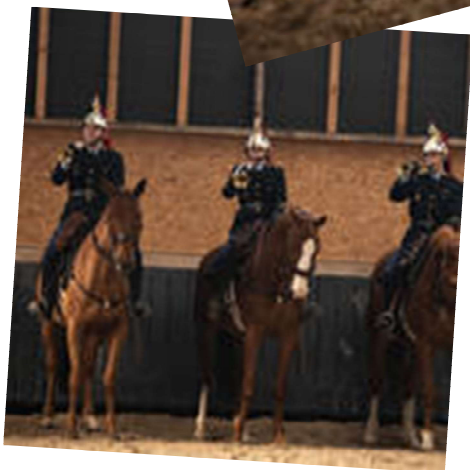
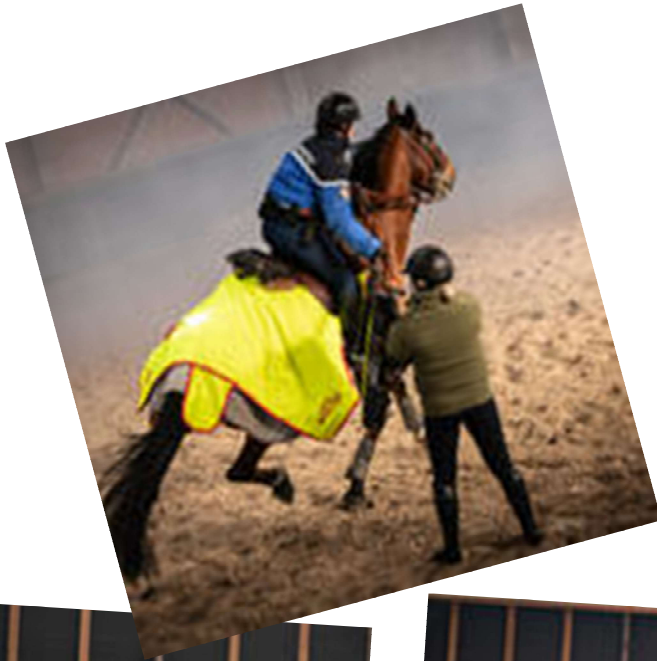


Un détachement de 4 gardes (plus le premier à marcher) s'est rendu quant à lui à Montauban (82) où monsieur Emmanuel MACRON recevait le premier ministre espagnol, monsieur Pedro SANCHEZ, pour un sommet franco-espagnol le 15 mars 2021. Les gardes étaient partis la veille et sont rentrés le jour même.

### Examen de fin de stage au centre d'instruction :

Le 15 février 2021 le pale soleil hivernal de ce début d'année brillait à Saint-Germain-en-Laye sur l'examen final et la cérémonie de fin de stage des gardes-élèves du 124<sup>ème</sup> stage d'instruction présidés par le colonel Gabriel CORTES, commandant du régiment de cavalerie. Ce stage était composé de 24 stagiaires dont un jordanien et 4 musiciens de la fanfare. Les conditions hivernales avaient contraint l'ensemble des stagiaires et des examinateurs à se replier dans le manège du quartier Goupil où ont pu se tenir les épreuves pratiques de franchissement d'obstacles en parcours urbain et d'école du cavalier en arme. A l'issue la cérémonie de présentation à l'étendard s'est également tenue dans le manège, les sonneries étant assurées par les gardes-élèves de la fanfare de cavalerie.

Les 23 stagiaires sont désormais gardes dans leurs unités respectives. Le Casque à Crinière leur souhaite une belle, longue et heureuse carrière au sein du régiment de cavalerie.  
(photos : ® garde républicaine – Fabrice Bourdeau)



## Piquet d'honneur au Sénat :

Malgré COVID les piquets d'honneur au Sénat continuent à chaque première séance de la journée. Si la configuration des lieux et les bases de ce service sont toujours les mêmes, ils ont connu de nombreuses évolutions au gré des différents présidents de cette haute assemblée. Le Casque à Crinière, en la personne de son président, a eu l'occasion d'y assister et nous a rapporté quelques photos.



Le dispositif (à gauche), l'inspection par le commandant militaire (au centre) et l'arrivée du Président Gérard LARCHER (à droite) – Photos : Eric LIEBY

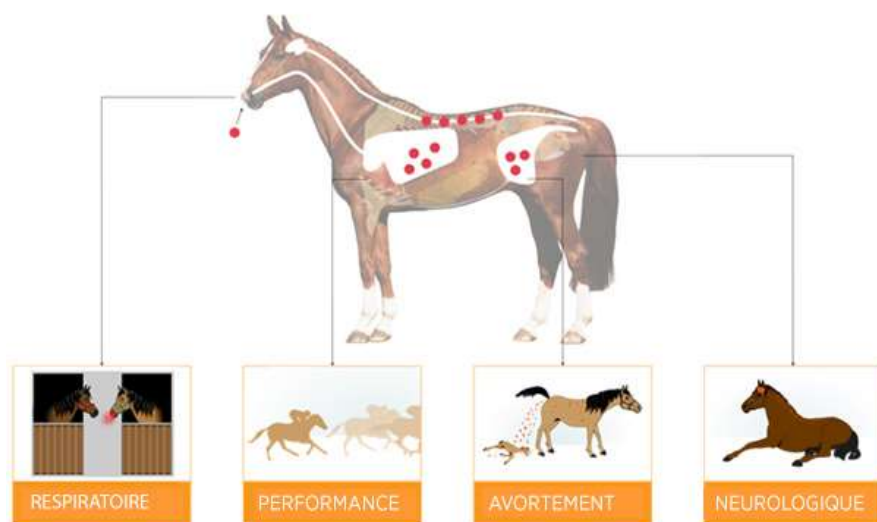
## Epidémie de rhino pneumonie en France :

Une nouvelle épidémie de rhino pneumonie équine sévit actuellement en France. Les premiers cas sont partis d'Espagne à Valence à la fin du mois de février où se déroulait une compétition internationale. Quatre chevaux présents sur place ont été emportés par le virus. Le RESPE (réseau français d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine) lance une alerte au début du mois de mars. En France plusieurs foyers (Calvados, Haute-Savoie, Hérault et Seine-et-Marne) sont déclarés mais aucun mort n'est à déplorer. D'autres foyers sont en cours d'investigation, alors que des cas ont été confirmés dans les pays voisins comme la Suisse.

Tout comme pour la COVID 19 la réponse des autorités a été le confinement des chevaux, en interdisant toute rencontre équestre jusqu'au 11 avril 2021. Les centres équestres subissent une double peine d'après leurs représentants, puisqu'ils subissent le confinement des cavaliers et celui des chevaux. Ceux-ci doivent rester dans leur club et ne pas circuler ni rencontrer de congénère d'un autre établissement. La situation semble désormais sous contrôle.

Rappelons les symptômes de la rhino-pneumonie équine qui peut être létale. Il semblerait qu'en Europe la forme qui se développe est neurologique (période de fièvre, puis signes neurologiques comme des ataxies, des troubles de la coordination des mouvements pouvant devenir des paralysies). En France, on observe des symptômes respiratoires ou des hyperthermies. Des formes plus graves existent et provoquent des symptômes neurologiques entraînant des difficultés motrices. Cela a été le cas de Rahotep de Toscane, âgé de 15 ans, champion olympique par équipe à Rio avec Philippe ROZIER et qui était à Valence. Le cheval est monté jusqu'à 40 ° de température et lorsque la fièvre a baissé, il marchait avec un postérieur bloqué.

Certains chevaux peuvent rester couchés sans pouvoir bouger ce qui entraîne un écrasement des muscles, bloquant alors la circulation sanguine ce qui provoque une nécrose.







La maladie se détecte par écouvillonnage des naseaux ou une analyse sanguine. Elle se propage par un contact direct, soit d'un cheval à l'autre, soit par un contact indirect humain ou matériel. Il est donc essentiel d'isoler les animaux touchés et de ne pas provoquer de contact entre les différentes écuries soit directement soit par l'intermédiaire d'un professionnel externe, dentiste, maréchal-ferrant...

Un vaccin existe avec un rappel tous les 6 mois, mais n'est obligatoire que pour les chevaux de course, et non obligatoire pour les autres chevaux qu'ils soient de compétition ou d'enseignement. Même si celui-ci semble avoir du mal à protéger contre cette souche d'épidémie, aucun cheval vacciné n'est

mort en France même si quelques-uns ont développé des signes neurologiques.

Le régiment de cavalerie n'a pas été touché par cette épidémie, tous les chevaux étant vaccinés selon le protocole de la Fédération Internationale d'Équitation. Cette instance devrait rendre le vaccin obligatoire prochainement.

### Achats de chevaux ; une campagne qui a dû s'interrompre :

La campagne d'achats de chevaux du régiment de cavalerie a débuté pour l'année 2021, mais a dû s'interrompre en raison de l'épidémie de rhino-pneumonie équine.

Cette année le régiment souhaite acheter une quarantaine de chevaux au prix moyen de 5500 euros. La commission est composée du commandant de régiment (ou du commandant en second) du vétérinaire en chef Yann SANTINELLI, chef de l'antenne vétérinaire Paris Célestins, de l'adjudant-chef Olivier LAURENDIN, commandant le peloton débouillage et de l'adjudant FAYET, responsable de la remonte à l'état-major du régiment de cavalerie. Cette commission s'est déjà rendue du côté de Poitiers et 4 chevaux sont déjà achetés. Elle se rendra dès que la situation sanitaire équine le permettra dans l'est (Varennes-en-Argonne et Rosière-aux-Salines), en Vendée (La-Roche-sur-Yon et Nalliers) en Bretagne (Vannes) et en Normandie dans la Manche notamment (Ravenoville, Saint-Lô). Des déplacements complémentaires seront effectués en fonction des besoins.



Parallèlement autant de chevaux seront réformés. Ils sont systématiquement présentés à l'âge de 16 ans, et ne dépassent pas, sauf exception, l'âge de 18 ans pour rester en service. Une première réforme a eu lieu au mois de janvier et une seconde aura lieu au début du mois de juillet. Les chevaux réformés seront ensuite attribués par une commission de cession.

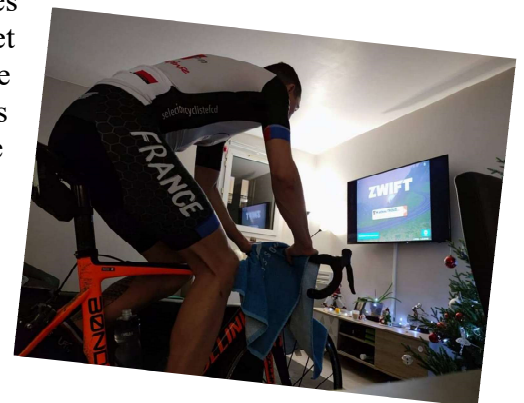
### Un maréchal ferrant champion cycliste :



Le garde Mathieu TROUDE, du peloton de maréchalerie du régiment de cavalerie, quartier Carnot, a remporté le e-championnat du monde de cyclisme des uniformes du 19 septembre dernier, catégorie gendarmerie. La compétition regroupait des agents en tenue de toutes les nations, et de toutes les administrations (gendarmes, policiers, militaires, douaniers, agents pénitentiaires). Compte tenu des conditions sanitaires, elle s'est tenue sur la plateforme #zwiift. Celle-ci joint le plaisir des jeux vidéo à l'intensité des entraînements sérieux et regroupe une communauté de

cyclistes. Elle propose aussi bien des plans d'entraînement, que des sorties en groupe et donc des compétitions. Vous pédalez et l'écran vous emmène où vous le souhaitez et à votre rythme.

Le garde Mathieu TROUDE s'alignera lors de la prochaine édition de l'épreuve au mois de septembre prochain mais cette fois-ci sur route.



## LA VIE DE L'ASSOCIATION

☞ N'hésitez pas à nous adresser les contributions que vous souhaitez diffuser aux autres membres de l'association par le biais de La Gazette, du site ([casquecriniere@gmail.com](mailto:casquecriniere@gmail.com)) ou bien encore de la page Facebook.

☞ Vous pouvez aussi nous adresser vos adhésions, vos articles ou vos correspondances par courrier à :

Le casque à Crinière – chez Eric Lieby – 17 rue du colonel Oudot – 75012 PARIS

ou à [apuligny@gmail.com](mailto:apuligny@gmail.com)

☞ RAPPEL : l'association vit des cotisations de ses membres qui servent essentiellement à produire et à envoyer La Gazette et le calendrier aux adhérents, ainsi qu'à alimenter et à entretenir les cyberespaces du Casque à Crinière. Merci de vous mettre à jour de vos cotisations si ce n'est déjà fait.



## RETENEZ CES DATES

En raison de la situation sanitaire, le bureau de l'association n'est pas en mesure de vous communiquer de dates. Au cours de l'année 2021, nous envisageons d'organiser des manifestations qui désormais deviennent traditionnelles : concours de dressage inter-escadrons au régiment de cavalerie, journée conviviale et assemblée générale suivie d'un moment de partage. Les dates vous seront communiquées par les voies habituelles pour que vous puissiez y venir nombreux. Nous souhaitons que ces réunions soient effectives et non plus virtuelles.

## ACTIVITES DU REGIMENT DE CAVALERIE

### Déplacements des formations spéciales :

En raison de la pandémie de COVID 19, aucun déplacement des formations spéciales n'est programmé, les manifestations organisées étant annulées les unes après les autres.

### Déplacements en sécurité publique :

Malgré les patrouilles quotidiennes de sécurité publique, le régiment de cavalerie ne s'est pas déplacé en province en raison d'une part de la pandémie COVID 19 et de l'épidémie de rhino pneumonie équine.

Les déplacements devraient reprendre dans le courant du second trimestre.

## SOUS LE CASQUE A CRINIÈRE



### *Ils nous ont quitté :*

- Madame Pierrette ALEXANDRE, mère du général (2S) Richard ALEXANDRE, ancien commandant du régiment de cavalerie, le 10 décembre 2020

- Jean-Yves DELEBECQUE, ancien adjudant-chef à l'état-major du régiment de cavalerie le 28 janvier 2021

- Jean-Paul PUAUD, ancien adjudant-chef au 3<sup>ème</sup> escadron, le 7 février 2021

- Madame Reine-Marie BEDOT, épouse du garde Pierre BEDOT (1<sup>er</sup> escadron 1952 à 1984), à l'âge de 89 ans le 1<sup>er</sup> mars 2021

Le Casque à Crinière adresse ses sincères condoléances à leurs familles.

### *Ils ont quitté le régiment :*



*Ils ont rejoint le régiment :*

## CHEVAL ET ART

Un peu de légèreté et d'ironie dans ce monde marqué par la pandémie, c'est ce que nous propose Denis Roux ce trimestre. Sous l'aspect humoristique se cachent de vraies réflexions sur nos sociétés.

*Grève de chevaux*, dessins de Henriot, *L'illustration*, 28 avril 1906,

Nous changeons de registre pour nous arrêter sur un art qui a acquis ses lettres de noblesse au fil des siècles : le dessin et la caricature.

Le dessinateur caricaturiste Henri Maigrot dit Henriot (1857-1933) est directeur du journal *Le Charivari* en 1899 et coopère longtemps au journal *L'Illustration*. Il nous interpelle sur la traction hippomobile et le sort des chevaux de fiacre condamnés à la disparition avec l'avènement des taxis à moteur, au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il établit un parallèle savoureux avec une action collective intemporelle et universelle du genre humain ; la grève. A vous d'apprécier la satire et de regretter la triste destinée réservée à nos amis les chevaux.

Denis Roux



Légende du dessin du haut à gauche : « *Imitant des exemples fameux, las de souffrir pour un salaire dérisoire, les chevaux des taximètres ont provoqué une grève générale* ».

Légende du dessin du bas à gauche : « *La grève est votée à l'unanimité, on voit pendant huit jours les chevaux de fiacre refuser absolument tout service* ».

## LE DOSSIER DE LA GAZETTE :

### Les associations du régiment de cavalerie

Ce trimestre ci, le Casque à Crinière a décidé de consacrer son dossier aux associations du régiment de cavalerie et de mettre à l'honneur ceux et celles qui donnent de leur temps souvent dans l'ombre pour les faire vivre. Nous avons fait le choix de nous arrêter aux associations ouvertes aux militaires du régiment de cavalerie. L'association Lyne Guérault, maison de retraite des chevaux de la garde et l'association des Cadets de la Garde ne paraissent donc pas ce trimestre. Un dossier leur sera consacré dans les prochaines Gazettes.



Le Casque à Crinière – association des anciens et des amis du régiment de cavalerie a pour objet de réunir à l'occasion d'événements ponctuels et conviviaux les anciens et amis du régiment de cavalerie afin de resserrer les liens amicaux qui les unissent, de participer au rayonnement en France et à l'étranger du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine, de maintenir les traditions équestres militaires, de promouvoir la solidarité et l'entraide sous toutes ses formes entre ses membres et d'entretenir des relations privilégiées avec les associations concernées par les questions équestres. Il publie tous les trimestres La Gazette du Casque à Crinière (celle-là même que vous avez sous les yeux), organise un barbecue, une assemblée générale annuelle, un concours inter-escadrons notamment.

Déclarée le 8 septembre 2015 créée le 19 septembre 2015

Président : Eric LIEBY Contact : [casquecriniere@gmail.com](mailto:casquecriniere@gmail.com) ou [apuligny@gmail.com](mailto:apuligny@gmail.com)  
1254 personnes sont abonnées à sa page Facebook qui est aimée par 1192 personnes.  
Cotisation annuelle : 30 euros

L'Amicale de la Fanfare de Cavalerie (AFAC) a pour objet social de regrouper et de resserrer les liens confraternels et l'esprit de corps entre les musiciens actifs et les musiciens retraités de la fanfare de cavalerie, afin de perpétuer le souvenir et l'esprit de cohésion et de fraternité qui anime depuis toujours ce prestigieux ensemble musical. Elle organise des sorties et une assemblée générale annuelle. Déclarée le 26 janvier 2013, elle est créée le 9 février 2013. Son siège social se trouve au 22 boulevard Henri IV – 75004 PARIS  
Président : Adjudant Yohann Pouponnot Contact : 06 83 00 49 30  
Page Facebook aimée par 1624 personnes

Cotisation annuelle : 20 € pour les anciens musiciens – 25 € pour les non-musiciens mais cooptation obligatoire par un musicien ou ancien musicien de la fanfare



L'Association du corps des Maîtres et Sous-Maîtres du Régiment de Cavalerie a pour objet de regrouper, sous forme amicale, tous les maîtres et sous-maîtres de manège appartenant ou ayant appartenu au régiment de cavalerie de la garde républicaine, affirmer la qualité exclusive de leur titre et maintenir les traditions de manège. Elle organise plusieurs stages CSO et dressage dans l'année, aide à la participation de ses adhérents en concours hippiques et organise un CSO club annuel.

Déclarée le 18 février 1999, créée le 20 mars 1999 sous sa forme actuelle.  
Son siège social se trouve au 18 boulevard Henri IV 75004 PARIS

Président : major Thierry PERROT Contact : [thierryperrot75@gmail.com](mailto:thierryperrot75@gmail.com)  
Page Facebook aimée par 596 personnes  
Cotisation annuelle : 20 €